ROUVIER prononce quelques mots.

DE BERNIS s'adressant à lui. — Vous pourriez être
convenable, M. Rouvier. (Tanualtie).

gauche scande ses hurlements de bruits de pupires.

M. Pierre Blanc. — Comme il n'y a pas de discus permise pendant le scrutin, le procès-verbal ne sav nentionner les paroles et les interruptions échangée

La lettre de M. Floquet

J. PIERRE BLANC. — Pai recu de M. Floquet la lettr vante: (Mouvement d'attention.) « Mouseur le président, Je vor,s prie de faire counaître à la Chambre que j suis plus candidat à la présidence. » FLOQUET. » INCIDIENT

INCIDENT

M. de la Martinière monte à la tribune.

Tumulte indescriptible à gauche. Chaque fois qu'il vent parier, tous les pupitres à gauche. Chaque fois qu'il vent parier, tous les pupitres à gauche parient à la fois.

Les floquetiisfes se démennent furiensement.

La droite proteste et demande au président de faire respecter la liberté de la tribune.

M. DE LA MARTINIÈRE.— C'est mon droit de parler et pe parierai. (Applaudissements à droite.)

Les pupitres marchent toujours à gauche; MM. Basly et Pichon se font remarquer par leur frezésie.

M. DE LA MARTINIÈRE.— Personne ici n'a pu se méprendre sur la portée de la motion que la droite m'avait chargé de porter à la tribune. (Vociférations à gauche.) Le but étant atteint, nous n'avons plus sujet à la maintenir et nous la retirons. (Applaudissements répétés à droite.)

Le deuxième tour de scrutin

Les résultats du scrutin

M. CASIMIR-PÉRIER ÉLU PRÉSIDENT

M. P. BLANC. — Voici les résultats du sorutin : Votants 409; bulletins blancs ou nuls 43, sufr grimés 367, majorité absolue 488, out oblenu : MM. Casimir-Périer 254 voix, de Mahy 76. Voix diverses 37. En conséquence M. Casimir Périer est élu prési a Chambre. Ou applandit au centre. La Chambre décide de se réunir demain.pour le altou des vice-présidents.

ace M. Casimir Périer est élu présid

Au moment ou M. Pierre Blanc lève la séance, un roix crie dans les tribunes publiques : « Vive la se Les députés surpris, se retournent curieusement. La séance est tevée à 6 h. 35.

M. CASIMIR-PÉRIER

M. CASIMIR-PERIER

Paris. 10 janvier. — Le nouveau président de la Chambre, M. Casimir-Périer, est un jeuue. il a aujourd'hui 43 ans, c'est, de plus, inconfestablement, une figure du Parlement actuel où elles sont si rares.

D'une taille moyenne, il a tout l'extérieur d'un officier en bourgeois. M. Casimir Périer a du reste fait, sous les murs de Paris, la campagne de 1870. Porté à l'ordre du jour, il fut décoré le 8 janvier 1871. Petit-fils du célèbre ministre qui, au commencement du régne de Louis-Philippe fut appelé à rétabir l'ordre en France, et qui mourni enlewé par le choléra en 1832.

Il est le fils du ministre que M. Thiers appela à ses côtés quand il fut nommé président de la Republique.

M. Casimir-Perier représente l'arrondissement de Nogent-sur-Seine depuis 1876.

Sous le ministère Duiscrier fut sous-secrétaire d'Etat à l'instruction publique. En 1883, au moment où s'agitait la question d'expulsion des familles ayant règné en France, M. Casimir-Périer crut devoir donner sa démission de député, ne voulant pas, malgré ses couvictions républivaines, s'associer à une mesure inconciliable avec le respect dù à la mémoire des siens. Il refusa d'accepter un nouveau mandat, mais les électeurs de son arrondissement le réélirent à une grande majorité.

En novembre 1883, il entra au ministère de la guerre comme sous-secrétaire d'Etat. M. Casimir-Périer était, du rant ette législature, président de la commission du budget, et a souvent pris part aux discussions diplomatiques et parlementaires.

pudget, et a souvear pris per la capacité de la Chambre, dans son allure militaire, presque cassante parfois, est en somme un timide, nais il est d'une énergie extrême et très entier dans ses opinions. Il est fort estimé à la Chambre et généralement considéré comme l'utur président de la Ré-

neralement considere comme futur president de la Republique.

M. Casimir-Périer est fort riche et vit très bourgeoisement dans son brillant hôtel de la place des États-Unis. C'est un homme du monde qui n'a pas absolument des sympathies mais qui commande le respect.

Il convient de faire remarquer que M. Casimir-Périer, proposé à la dernière heure par ses collègues comme président de la Chambre, a obtenu pius de voix que n'en avait obtenu M. Floquet à sa dernière réélection, après avoir longtemps occupé le fauteuit présidentiel.

UN RAPPROCHEMENT;

On sait que M. Casimir-Périer préféra donner sa démission de député que de voter l'expulsion des princes. C'est M. de Freychiet, alors président du conseil qui déposa le projet d'expulsion.

Or, aujourd'hin même, où M. Casimir Périer est élu président de la Chambre, M. de Freychiet est expulsé du gouvernement.

UNB MANIFESTATION ANARCHISTE PLUSIEURS ARRESTATIONS

Paris, 4 heures 1/2 soir. — Depuis deux heures, quelques curieux stationnent sur la place de la Concorde et devant le palais Bourbon attendant la manifestation annocée et qui n'aura pas lien, les chefs socialistes n'ayant pu s'entendre sur son opportunité.

Des mesures d'ortre très severes ont été prises. La place de la Concorde est gardée par trois brigades d'arrondissement et la de brigade centrale. La garde habituelle de l'Elysée a été renforcée d'un détachement de gardes municipaux.

helle de l'Elysée à ete remoieur de la gardes municipaux.

Les anarchistes de la banlieue sont l'objet d'une surveillance spéciale. Il pleut. A 3 heures, un ivrogne crie devant la Chambre: « A bas les voleurs! » Il est aussitôt arrêté, ainsi qu'un individu qui a voulu protester.

Les curieux augmentent, On discute vivement dans les groupes la démission du ministère, Les agents se contentent de faire circuler.

A 4 beures, au moment de la suspension de la séance, les groupes ont été rapidement dispersés, même avec une

es groupes ont été rapidement dispersés, nême avec une ertaine brutaité. M. Lozé arrivait.

A ce moment l'anarchiste Souday qui s'obstinait à sta-onner prés du pont de la Concorde a eté arrêté et con-quit au poste de la rue d'Anjou. Le nombre total des dividus arrètés s'élève à une quinziane. Parmi eux se enouve l'anarchiste qui prend la parole dans toutes les éunions sous le nom de Georges. M. de Lalande, com-nissaire de police, va procéder à l'interrogatoire des per-nness arrêtées. s l'anarchiste du partier par la marchiste de l'alande, com-irs de police, va procéder à l'interrogatoire des per-sarrétées, ar procéder à l'interrogatoire des per-nq heures Garnier, Robinet, Sabatier, Dujoul et huit res correligionnaires politiques ont été arrêtés au nt où ils arrivaient en bande sur la Place de la

ie. à 6 heures du matin les anarchistes avaient fait d'eux. En effet deux individus ont été arretés à eure-la, alors qu'ils crisient sur le boulevart St-n: « Vive l'anarchie, vive la Commune! » Ils ont uvés porteurs de couleaux, de revolvers et de pu-

LES ARRESTATIONS D'ANARCHISTES Paris, 10 janvier. — Le total des arrestations op aujourd'hui est de 18. 13 anarchistes ont été maint au dépôt, parm' lesquels Soudais, Leboucher, etc. Beaucoup de ces anarchistes, dit une agence offici étaient bles contus à la préfecture; nous le cro

SÉNAT

Seance du 10 janvier 1893 Présidence de M. Thény, doyen d'âge La séance est ouverle à 3 heures.

M. Théan fait l'éloge funèbre de M. Chevandier, teur de la Brême.

DISCOURS DE M. THERY

ononce ensuite le discours d'usage ; i, 10 janvier. — Voici les principaux passages s, prononcé aujourd'hui, au Sénat, par M. Thé

raris, o jastrei. — von es pini-pata passas du discours, prononcé aujourd'hui, au Sénat, par M. Thery, doyen d'áge.

doyen d'áge.

doyen d'áge.

colt une séric ed dispositious avant un caractère indéniable d'hostilité aux idées religieuses (A gauche : non, sem) et au particulier au catholicisme (Nouvelles protestations à gauche. — Très bieu à droite).

Les moins claivvoyants parmi les catholiques y voient un plan habitement el savamment gradué, pour arriver à ruiner la foi dans ce pays. Si ce résultat pouvait être attoint, la fermeture des églises (Rumeurs) apparaîtrait comme étant la conséquence naturelle de la désertion des fidèles. (Bruit).

M. Garran de Balzan. — Ce n'est pas le langage d'un

ran de Balzan. — Ce n'est pas le langage d'u

président.

M. Monis. — Le président sort de son rôle.

M. de Carne. — Le président est dans son droit. (Très bien à droite.)

M. le Président. — Ce sont donc les choses de la conscience qui sont engagées dans la lutte, Cesser de zombattre pour leur foi seruit, de la part des catholiques nne apostasie. Dieu aidant, la France n'en sera januais-là.

Permettez-mol d'ajouter que le reconnaitre et mettre in à l'entreprise serait un acle de sagesse gouvernementale.

mentale.

» Oscrez-vous garantir que vos lois soumises aux fluc autions de l'opinion, subordonnées à des majorités hangeantes, résisteront longtemps aux assauts de ceux d'elles génent en contrariant leurs intérêts, leurs appèrits et leurs convottises?

» Je veux espèrer encore que l'expérience et les leçons les événements raméneront tous les hommes intéressés à viter une révolution sociale; c'est à-dire la grande ma-

Pulsse ce you se realiser avant qu'éclarent les orages lont les signes précurseurs se multiplient de jour en our et qui menacent de nous conduire à l'anarchie. » M. Garran de Balzan. — Yous contribuez à l'anar-

chie.

« M. le Président: — Le millésime de l'année qui commence nous rappelle de plus cette leçon de l'histoire : qu'après une periode d'arnarchie, le peuple se réfugie toulours dans le despotissue (vifs nurmuros à gauche).

« Anarchie, despotisme, li n'est personne que cette lamentable perspective un e révolte. (Nouvelles rameurs à gauche.)

» M. Gurran de Balzan. — Ce discours est un scandale. (Protestations à droite.)

M. le président. Mais mettons ce qu'il faut pour l'évite.

ier.

A vous, Messieurs, d'aviser, lors de vos délibérations pendant la session que j'ai l'honneur d'ouvrir.

Il est procédé au tirage au sort des bureaux.

M. Bzarnskur demande qu'il soit procédé immédiate ment à l'election du président.

M. Lacounse. — C'es. contraire au règlement.

Le Sénat décide de procéder tout de suite à l'élection de sou résédent.

Le Senat decure de proceder tont de suite à l'élection e son président. Le quorum n'étant pas atteint la séance est levée à 3 eures 4/2. La prochaîne séance est fixée à 4 heures.

La prochaine séance est fixée à 4 heures.

DEUXIÈME SÉANCE

La séance est ouverte à 4 heures, sous la présidence de
M. Théry, doyen d'âge.
Le scrutin est onvert à 4 heures 5 pour l'élection du
président. Le scrutin est fermé à 4 h. 412.
M. TOLAIN demande au Séunt de passer, sans attendre
le résultat, au scrutin pour la nomination des vices
le résultat, au scrutin pour la nomination des vices
présidents. Adopté.
Le scrutin est ouvert à 4 h. 316.
Le dépoullement du scrutin pour l'élection du président donne les résultats suivants :
Votants, 463. Suffrages exprimés, 462. M. Le Royer,
162, ÉLT.

C'est aujourd'hui que se sont ont

ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS

nination des vice-poésidents. Volants, 438; suffrages exprimés, 450. MM. Merlin, 123 voix; Bardoux, 125; Demòle, 417; Chal-mel-Lacour, 115. MM. Merlin, Burdoux, Demòle, Challemel-Lacour, sont

dis. Actin, putches, yellow, and the Président fail connaître que le quorum n'est pas atteint pour le scrutiu relatif à la nomination des secrétaires, il y aura lieu à un second tour de scrutin. Il en est de même pour l'election des questeurs. Le Sénat décide que les seconds tours de scrutin pour l'election des secrétaires et des questeurs auront lieu à la prochaîne seance, qui est lixee à demain mercredi, i trois heures et demie.

La séance est levée à six heures moins 10.

LES SCANDALES DU PANAMA

LE CAS DE M. CORNÉLIUS HERZ

LE CAS DE M. BAIHAUT

que le Conseil de l'ordre de la legion d nomeur se son, jusqu'à présent, occupé du cas de M. Cornélius lierz.

LE CAS DE M. BAHAUT

Paris, 10 janvier.— Il n'est plus question maintenant de la constitution du Sénat engliaute Cour de justice pour juger M. Bahaut, et les démarches dessepérés de M. Rouvier pour échapper à la juridiction de la cour d'assisses ont définitivement échoué.

On donne à cela deux raisons. La première est que la constitution d'une Haule Cour, éminemment suspecte pour juger d'ancien ministres, aurait produit dans le pays une impression désastreuse.

La seconde et la plus importante est que si le Sénat se réunissait en Haule Cour, M. Carnot, qui comme ministre des finances, a signé ainsi que nous l'avons dit le projet de 1886, serait obligé de comparaltre personnellement comme ténoin, tandis que si M. Baihaut est jugé par la Cour d'assises, c'est le président qui se rendra à l'Elysée pour recevoir la déposition du chef de l'Etat, comme on la fait pour M. Grevy lors du proces Wilson.

De cette facon, on évitera à M. Carnot des questions embarrassantes, que pourraient lui poser quelques séna-leurs indiscrets.

L'INSTRUCTION

Paris, 10 janvier — M. Franquevillo a cu, dans la matinée, une longue conférence avec MM. Tanon et Roulier. Il a ensuite interrogé de nouveau MM. Baihaut et Hondin. L'ancien ministre continue à affecter l'attitude d'un homme sûr de lui Mme Baihaut a pu causer quelques instants avec son mari, dans les couloirs du Palais, (in parie de nouvelles perquisitions ayant pour bint de reconstiture les operations faites par Arton et de Reinach, mais rien n'a été fait aujourd'hui. Il est question aussi d'une réunion imminent concernant M. Hugo Oberndu-ffer.

Contrairement à ce qu'on disait hier, aucune décision na ceté prise au sujet des parlementaires poursuivis. L'instruction demandera encore plusieurs jours.

MM. ROUVIER ET RIBOT

M.M. ROUVIER ET RIBOT

M. Ribot afirmait hier à quelques personnes avec lesquelles il dinait, que le cas de M. Rouvier ne pouvait aboutir qu'à un non-lieu. Un journaliste ayant apporté ses livres chez le juge d'instruction et fourui la preuve que l'ancien ministre des finances lui avait fait un versement d'une importance égale au montant des chieques Vlaslo qui aurait ausi servi à payer la publicité d'un lesquelle.

Viasto qui aurait ansi servi a payer la publicité d'un journal.

Nous ne croyons pas que le dévouement de ce confrère compaisant, puisse sauver M. Rouvier, mais nous savons les motifs de l'indulgente appréciation du Président du Conseil. En effet, dans sa déposition devant le juge d'un conseil. En effet, dans sa déposition devant le juge d'un pas trouvé de meilleur argument que de dire: J'ai fait plusieurs fois la même operation avec M. Ribot luimême.

même. S'il est vrai que le cas de M. Ribot soit semblable à selui de M. Rouvier et qu'il y ait entre ces deux bom-mes politiques une autre solidarité que la solidarité mi-nistérielle, on comprend l'intérêt que le président du con-sell porte à l'ancien ministre débarque.

sell porte à l'ancien ministre débarque.

New-York, 10 janvier. — Les journaux américains prétendent qu'en présence des affaires du Panama qui se déroulent à Paris, le gouvernement de Colombie anrait décidé de suspendre l'action concernant la prolongation de
la concession.

Le chèque Tatischeff

Faris, 40 janvier.— On a remarqué aujourd'hui dans les couloirs de la Chambre, où ils ont conféré avec plu-sieurs personnages politiques, MM. Tatischeff et Alexan-dre Souvaria, le fils du directeur du Novoie Vrémia qui arrivaient de Saint-Pétersbourg faire une enquéte au su-jet du chèque que Tatischeff a été accusé d'avoir touché comme correspondant du Novoie Vrémia.

M. Henri Maret chez le juge d'instruction Paris, 40 janvier. — Le XIXe Siècle annonce que Henri Maret, rédacteur en chef du Radical, est convoqué pour demain par M. Franqueville.

Le cas de M. Clémenceau

Paris, 10 janvier. — On ne parlait ce soir que de l'af-faire de M.Clémenceau, d'après son interrogatoire d'hier. Quelques journaux du matin ont déjà mis en relief la situation dangercuse dans laquelle se trouvait le député

du Var.

On remarque de plus que M. Rochefort a carrément jeté à l'eau le léader de l'extréme-gauche après la visite que lui a faite M. Déroulède.

Enfin, nous savons qu'il est question de sortir, avant la fin de la semaine, un nouveau gros personnage parlementaire, et, si nous nous rompons pas, celui-ci serait M. Clémenceau.

Une nouvelle liste de parlementaires compromis

Compromis

Paris, 40 janvier. — On annonce pour demain à la Com
mission d'enquête un autre grave incident d'ou pourre
urgir une nouvelle fiste de parlementaires compromis
Cest tout ce que nous pouvons dire pour l'instant.

La soirée de M. Floquet

Paris, 10 janvier. — M. Floquet na pas encore quité
le Palais-Bourbon.
It est resté en compagnie de son fidèle Doumer et,
après diner, il na vu que deux ou trois intimes, plus
ceés ou moins lacheurs, que les autres, numbreux adulateurs, il y a peu de temps encore, de l'ex-président.

distribués. Combien reçut volre père? — R. Pas un centime.

D. Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien en reçut volre père? — R. Pas un cendait et c'est pour cela qu'il n'a pas sousce
D. Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien en reçut volre père? — R. Pas un cendait et c'est pour cela qu'il n'a pas sousce
D. Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fondateurs. — R.
Combien y eut-il de parts de fonda

Paris, 10 janvier. — Il peut paraître surprenant que la ourse n'ait pas ressenti le contre-coup de la crise minisnuss devons faire remarquer tout d'abord qu'on avai

Borrso 1/21 par research le coutre-coup de la crise ministration de vons faire remarquer tout d'abord qu'ou avait annoncé pour aujourd'hui une manifestation révolution naire et que l'ordre n'a pas été troublé un seul instant dans la rue.

Au seriel court d'abord qu'ou avait annoncé pour aujourd'hui une manifestation révolution naire et que l'ordre n'a pas été troublé un seul instant dans la rue.

BRUIT

BRUIT

DEL'ARRESTATION POSSIBLE

DE M. DE FREYCINET

Paris, 10 janvie, — Les nouvelles révélations de M. Andrieux sur M. Rouvier, dont nous avons déjà parlé, seront produites de main à la Commission d'enqète.

Un bruit très grave circule, que nous reproduisons sous réserves. M. Balhaut, dans see interrogatoires, aurait découvert également. Me de Freycinet. On va jusqu'à parler de son arrestation possible.

LE PROCES

DES ADMINISTRATEURS DU PANAMA

C'est aujourd'hui que se sont ouverls, dévant la première chambre de la cour d'appel, les débals du proces de Panams, pou de monde aux alendours du produit de son arrestation possible.

LE PROCES

DES ADMINISTRATEURS DU PANAMA

C'est aujourd'hui que se sont ouverls, dévant la première chambre de la cour d'appel, les débals du proces de Panams, pou de monde aux alendours du produit de la cour d'appel, les débals du proces de Panams, pou de monde aux alendours du produit de la cour d'appel, les débals du proces de Panams, pou de monde aux alendours du produit de la cour d'appel, les débals du proces de Panams, pou de monde aux alendours du produit de la cour d'appel, les débals du proces de Panams, pou de monde aux alendours du produit de la cour d'appel, les débals du proces de Panams, pou de monde aux alendours de l'entre de la cour d'appel, les débals du proces de Panams, pou de monde aux alendours de l'entre de la cour d'appel, les débals du proces de l'entre de la cour d'appel, les débals du proces de l'entre de la cour d'appel, les débals du proces de l'entre de l'ent

Dans les couloirs

Les salles du Palus les COUIDIPS

Les salles du Palus le-Justice conservent leur aspec
ordinaire; seule, la grande galerie qui conduit à la trechambre de la cour ou va se juger le procès de Panama
est gardée et des barrières out été établies pour étoigne
les curieux. es curieux. Près de la 1re Chambre, un nombre considérable d'a-ocats en robe attendent pour pouvoir pénétrer dans la alle d'audience. Très peu de curieux n'apparlenant pas un barreau

Dans la salle d'audience

Dans la salle d'audience

Nous pénétrons entin dans le local de la 1re Chambre.

Les deux preuliers bancs sont occupés par les défenseurs et des avocals en robe, les deux bancs suivants
par les journalistes; toute la presso parisienne est représentée à l'audience et de nombreux journalistes étrangers sont également présents.

Un banc special à det réservé, près de la cout, pour les
sténographes euvoyés par la Commission d'enquele : ils
viennent prendre place à leurs bancs; ils sont au nombre
de six.

de six.

Les défenseurs arrivent, ce sont, on le sait, M^{**} Barboux pour MM, de Lesseps, Martini pour M. Cottu, Du Buit pour M. Marius Fontane et Waldeck-Housseau pour M. Elifel, M^{**} Boussin, avoné à la cour, assiste M. Elifel; M^{**} Dumas se présente pour les autres prévenus. M. Elifel vient s'assesir sur une chaise devant la place réservée à son avocat. Il est en redingote noire que pique sa décoration de Légion d'honneur. Il regarde le public et caresse nerveusement sa moustache.

A deux heures un quart, les inculpés sont introduits.

4. Ch. de Lesseps entre le premier : de taille moyenne, a barbe noire, la tête presque chauve, il a la figure très atiguée et les yeux gonflés.

M. Martus Fontane, petit, tout blanc de cheveux et de arrèe, cause avec son déenseur. Me bu Buit.

M. Cottu, plus jeune que ses co-préveuus, grand, mince, l'entretient avec M. Eiffel.

Aucun des prévenus, sauf M. Eiffel, ne porte de déco-ation.

A midi et demi, la Cour entre en audience. M. le président Périvier prend place au fauteuil presi-entiel. M. Rau, avocat-général, occupe le siège du ministère

public. Le greffier de la tre chambre, M. Piogey, donne lecture du réquisitoire du ministère public dont nous avons pu-blié avant hier les conclusions. Il vise, contre tons les prévenus, les délits d'abus de contiance et d'escro-

prevenus, les dents d'abus de contance et d'escroquerie.
L'huissier fait l'appel des prévenus qui répondent tous
à leurs noms, sauf M. Ferdinand de Lesseps.
Le ministère public demande que défaut soit prononce
contre M. F. de Lesseps et qu'il soit passé ontre aux débats. La cour donne défaut contre M. F. de Lesseps et
ordonne la continuat-on des débats.
On fait ensuite l'appel des témoins dont nous avons
publié la liste. Trois d'entre eux, MM. Martin, Jolly, Paron ne répondent pas à l'appel.
Nous remarquons, parmi les témoins présents, M. Guichart, sénateur, qui n'était pas parmi ceux dont on a
communiqué les noms.
M. le président établit l'identité des prévenus.
M. le président établit l'identité des prévenus.

M. Charles de Lesseps. — A la fin de 1885, nous nou

caisons. Le rapport fut rédigé postérieurement et c'est en 488 que M. Rousseau déclara que pour mener à bien l'achève ment du canal, il fallatt changer le canal à niveau en u nent du canal, il fallait changer le canal à niveau en u anal à écluses. En 1885, il ne m'avait pas fait connaître ainsi son op

En 1885, il ue in'avait pas fait connaître ainsi son opinion.

M. le Président. — Le rapport de M. Rousseau a été
déposé le 22 avril 1886 dans un rapport de M. Boyer, rapport confidentel pour la Compagne. Cet ingénieur estime la dépense à faire, à partir de 1886, de un mitliard à
1890 mititon.

M. Jacquier, autre ingénieur, concluait à une dépense
d'un mitinard au moins et sept années de travaux.

La réponse de M. de Losseps a été fort confuse. Il se
horne à plaider la bonne foi, en se basant sur le rapport
de M. Rousseau.

M. Barboux se joint à lui et tire argument d'une lettre
de M. l'ingénieur Jacquier qu'il s'ellorce de mettre en
contradicion avec lui-nême.

M. de Lesseps continue ainsi : « Les 600 millions de
mandés pour mener l'equive à bonne fin, c'est nous qui
avous imposé à mon père des déclarations portant que
nous aarions recours à des simplifications que nous ferions cannaître. «
L'audience est suspendue à trois heures.

Pendant la suspension d'audience

Pendant la suspension, on s'entretient de l'interrog-bire de M. de Lesseps, mais plus peut-être de la disloc-tion ministérielle.

Reprise de l'audience

gatore.

M. le Prési leut. — Parlez-nous des pétitions que vous avez fait adresser à la Chambre.

M. de Lesseps. — Ce sont les agents de la Compagnie qui se sont occupés de recueillir les signatures.

D. Quelles sommes ont été payés pour le pétitronnement par la Compagnie? — R. Je l'ignore.

D. Vous aviez envoyé aux journaux des modèles de souscription? — M' Barboux. La société ne s'en cachait pas. Cela résulte du butleitu officiel qu'elle publisit tous les Jours.

Il ué s'engagnait que pour les frais de l'émission, soit 2 fr. 50 par obligation qu'il souscrivait. Bien que l'emprunt u'ait pas reussi, ou a donne pour chaque obligation une prime de dix francs, ce qui a coûté à la Compagnie ouze millions. On comprendrait un syndicat repondant, garantissant que l'émission tout entière aura lieu, on ne comprend pas un syndicat ne s'engageant que pour les frais. — Ils ne couraient que le risque de herdre 2 fr. 50 et, bien que l'émission neut pas reussi, vous leur versiez onze millions? . — R. Sur deux millions des sociées de crédit, oleur dis éfemission na pas reussi pen puis consortes. — Le lendemain periunis les représentants des sociées de crédit, oleur dis éfemission na pas reussi pen puis vous payer. » Il se forma alors un autre syndicat qui nous prount son concours de s'emission na pas reussi pen comprends pas le traité que vous avez fuit avec vos syndicataires. — R. Il faltait trouver le moyen de s'assarce le concours de la Banque et pour cela. Nous sommes restés au-dessous le cechnire. Lorsqu'en fait une emission chaque syndicat expenter en maneration en échalisment chaque en concours de la Banque et pour cela. Nous sommes restés au-dessous le cechnire. Lorsqu'en fait une enission chaque syndicat expe une reunairation en échalisme concours de la lanque et en maneration en échalisme concours de la lanque et en enumeration en échalisme concours de la lanque et en enumeration en échalisme conference.

qu'il l'acceptat, dénéreux, ne connaissant sont d'abstacles, mon père ne pouvait refuser quant on hi disant « Celui-là seul qui a fait le caual de Suez peut faire le canal de Panana ».

Moi-même, le l'ai supplié de ne pas laisser faire ce grand travait par d'autres, et comme mon père a vait le courage d'entreprendre de grands travaux sur son seut créait, il cédia.

D. Mais le couseit d'avance à promettre ces primes. — R. On ne grand travait par d'autres, et comme mon père vavit le courage d'entreprendre de grands travaux sur son seut créait, il cédia.

D. — Déjà, monsieur, votre père avait examiné certain projet d'ingénieurs français et l'avait repoussé, mais cette fois, il n'a pas héstie.

Le société fut donc formée au capital de 400 millions. Pouvez-vous nous donner des détails à ce sujet?

R. — Je vondrais sur ce point vous donner de nonbreux détails, mais voilà six mois que je n'ai vu mon dossier. Etalla le lifre quant ou m'a arrêté, (litarité,) de millions. Cela ne réussit pas et la société, que que sur ces 600 millions vus allors que long moi par sur le concours de la société, que que sur ces 600 millions. Cest aper sussit pas et la société, que que sur ces 600 millions de la société, que que sur ces 600 millions de la société, que que sur ces 600 millions de la société, que que sur ces 600 millions de la société, que que sur ces 600 millions de la société gue que sur ces 600 millions donnés au syndient il lors des outres de ces 40 millions donnés au syndient il vous avez encore donné das intermédiaires e une pour 512 millions.

R. — Du moment que mon père, à son âge, avait le soumés aux syndiecatiares? « Cest ce qu'on soumes dounées aux syndicataires? « Courage d'entreprendre une pareille besoone, nous avons soumes dounées aux syndicataires? « Cest ce qu'on soumes de dentreprendre une pareille besoone, nous avons soumes dounées aux syndicataires? « Cest ce qu'on soumes de dentreprendre une pareille besoone, nous soumes dounées aux syndicataires? « Cest ce qu'on soumes de dentreprendre une pareille besoon

depres universal according avec MM. Hersent et Couvreux, declarity and the sent et couvreux declarity avec MM. Hersent et couvreux de de treprendre un pareille besogne, nous avons présenter au pareille besogne, nous avons présenter avec avec de l'enfantiliage; qu'une affaire ne se fondait pas sur le seu nom d'un individu, quel que fut cet homme, et qu'il saliait s'assure le concours de groch financiers.

Mais il ajouta que nous n'aurions jamais ce concours, si nous ne pouvions présenter aux hanquiers un projet d'études sérieuses. C'est alors que fut fait le projet Hersent-Couvreux parlant d'une somme de St2 millions pour la construction du canal.

D. — Mais, on a annoncé parlout, dans tous les journaux, non pas que c'était un projet, mais que c'était un véritable traité à forfait, signé avec ces constructeurs.

Cr. cela n'était point exact.

R. — Ces messieurs nous avaient proposé d'entreprenaux, non pas que c'était un projet, quant au mot de marché à forfait, je crois qu'il n'a jamais figuré que dans le travail en règle pendant une période de deux andres. C'était donc plus qu'un projet, Quart au mot de marché à forfait, je crois qu'il n'a jamais figuré que dans le rapport de M. l'expert Flory.

Si les journaux ont saisi en son temps et qualifié ce projet, c'est faute d'éxactifude, de précision dans les la Bours et sur vos actions. Ce qui s'est passé avec de la loure de marché à forfait, je crois qu'il n'a jamais figuré que dans le rapport de M. l'expert Flory.

Si les journaux ont saisi en son temps et qualifié ce projet, c'est faute d'éxactifude, de précision dans les la Bours de la maison. Ainsi M. de Reinach a fouché d'un code d'en millions son concurs était précieux. Il fallait le payée.

le rapport de M. l'expert Flory.
Si les journaux ont saisi en son temps et qualifié ce projet, c'est faute d'exactitude, de précision dans les projet, c'est faute d'exactitude, de précision dans les fermes.
D. — Le Journal des Débats, la République française, ont beaucoup misté à cette époque sur ce traité à forfait.
Les travaux, out-its dit, ne codieraient pas plus de 5t2.
Les travaux, out-its dit, ne codieraient pas plus de 5t2 six millions. — R. Nous voulions faire reussir l'emissions et cevaux est et de ces deux chiffres que le dire, ils étalent payés par vous.
R. MM. Hersent et Couvreux nous avaient donné ces deux chiffres comme certains, et c'est de ces deux chiffres que nous avons pu conclure que c'était un véritable forfait qu'ils nous proposaient.
D. Vous parliez d'un traité ferme, conclu, D'ailleurs il faut recoulairre que MM. Hersent et Couvreux le laissaient dire. Ils ne protestaient pas, en bient ce traité n'existait pas.
M* Barboux. C'est l'agent Flory qui le dit. D'ailleurs

l'airent recounairre que MM. Hersent et Couvreux le laismait dire. Ils ne protestaient pas, en bient ce traité n'existait pas.

B. Et croyez-vous que c'était pour donner des commissions de 6 millions à des internuédiaires comme M. de Reinach a millions à des internuédiaires comme M. de Reinach a fait des six de millions à des internuédiaires comme M. de Reinach a millions à de mitalient de la fait des six millions à de millions à de millions à de millions à de sinternuédiaires comme M. de Reinach a manuel des aux partieur de la fait des six millions à des internuédiaires comme M. de Reinach a millions à de millions à de millions à des internuédiaires comme M. de Reinach a millions à des internuédiaires comme M. de Reinach a mançaie aux partieur leux arrent au Panama et

Trans.

D. Vous parliez d'un traité ferme, conclu. D'ailleurs it fait recounaitre que MM. Hersent et Couvreux et laissaient dire. Ils ne protestaient pas, seh bient ce traité n'existipas.

M. Barboux. C'est l'agent Flory qui le dit. D'ailleurs à des intermédiaires comme M. de MB aboux. C'est l'agent Flory qui le dit. D'ailleurs d'inc, its ont affirmé le fait dans des congrès.

M. Hersent et Couvreux ont mieux fait que de laisser dire, its ont affirmé le fait dans des congrès.

Ac moment, des coups de pioche très violents convent ovix de M. le president. C'est là fit du perce ment de l'isthme de Panama.

D. Pour la constitution de la Société, to millions furent time.

D. Combien reçut votre père? — R. Pas un centime.

D. Combien en reçut votre père? — R. Quatre-vingtidix.

D. Pourquoi? — R. C'était une tradition.

P. Pourquoi? — R. C'était une tradition.

P. Pourquoi? — R. C'était une tradition.

P. Pourquoi? — R. C'était une tradition.

D. Et vons ne vouliez pas rompre avec M. de Reinach?

R. Rompre avec M. de Reinach eft été dangereux.
D. Les sommes versées aux journaux s'élèvent à 20 millions. Nous arrivons aux bons touchés par des personnes inconnues. Quelles étaient-elles? Comment se faisaient ces bons? Qui les signait ? Yous ? M. Cottu ?

M. Fontane? On remettait ce bon au caissier qui payatt sans exiger de reçu, ni signature. Que sont donc deves aux exiger de reçu, ni signature. Que sont donc devenues ces sommes? Il y en avait pour 624,000 fr. — Je me suis trouvé en présence d'un chiffre global; je n'ai pas les éléments pour faire le compte.

Seulement le pays croira difficilement à « l'énergie » du gouvernement lant que M. Ribot en Stra le chef.

C'est la confiance qui manque le plus.

De M. Sigismond Lacroix, du Radical :

"Puisque la Chambre et le gouvernement s'en vont à la derive, sans direction, saits boussole, if aut rendre la adrive, sans direction, saits boussole, if aut rendre la adrive, sans direction, saits boussole, if aut rendre la mange la plus.

Total no de la confiance qui manque le plus.

De M. Sigismond Lacroix, du Radical :

"Puisque la Chambre et le gouvernement s'en vont à la derive, sans direction, saits boussole, if aut rendre la adrive, sans direction, saits boussole, if aut rendre la adrive, sans direction, saits boussole, if aut rendre la mange la plus.

Be M. Seulement le pays croira difficilement la c'énergie »

De M. Sigismond Lacroix, du Radical :

"Puisque la Chambre et le gouvernement s'en vont à la derive, sans direction, saits boussole, if aut rendre la derive, sans direction, saits boussole, if aut rendre la derive, sans direction, saits boussole, if aut rendre la derive, sans direction, saits boussole, if aut rendre la derive, sans direction, saits boussole, if aut rendre la derive, sans direction, saits boussole, if aut rendre la derive, sans direction, saits boussole, if aut rendre la derive, sans direction, saits boussole, if aut rendre la derive, sans direction, saits boussole, if aut rendre la de

complabilité spéciale personner il y avait un reset dité spournaux.

D. Mais il ne s'agit pas des journaux, il s'agit de paiements faits à des personnes qu'on ne comant pas. — R. Mais ces sommes étaient de véritables fonds secrets, le gouvernement en a.

D. Vous n'étiez pas le gouvernement, et cet argent ne vous était pas donné pour ceta. — R. Ces 600, 600 francs ont été donnés à M. Cornétius Herz, c'était un personnage avec lequet on ne pouvait se facher. J'ai eu beaucoup de peine à m'en tirer pour 600, 600 francs avec lequet on le pouvait se facher. J'ai eu beaucoup de peine à m'en tirer pour 600, 600 francs avec lui.

M. le President. — Etait ce pour lui-même ou pour dis tribuer à d'autres.

L'avocat général. — Vous pourriez dire l'usage que vous avez fait de cet argent, sans ladiquer les personnes.

Cette incroyable instituation provoque de violents nurmures dans l'auditoire que M. de Lesseps ne reste M. le Président. — Pour que M. de Lesseps ne reste pas sons le coup d'accusation il faut qu'il réponde et qu'il dise à qui il a donné l'argent.

M' Barboux.—Il ya peut-être moyen de tout concilier.

Ec serait de consulter les pieces de M. le juge d'instruction Franqueville.

M. le président. — Mais alors il y aura une partie du dehat qui ne sera pas public. C'est impossible. Tont ce que je puis faure, c'est de consulte mes collègues sur ce que nous altons faire. (Il se penche vers ses conférées.)

Nots ne pouvous laisser dans l'order de s'expliquer. Mais il n'a pas preté serment. Il peut ne pas répondre. M. de lesseps, d'une demander au ordevent de s'expliquer. Mais il n'a pas preté serment. Il peut ne pas répondre. M. de lesseps, d'une cous donne pas d'ordre. M. de lesseps, d'une voix basse. — M. Bathaut, ministre des travaux public, me fit demander qu'il fut mis à sa disposition la somme d'un million qui serait payé en deux foix. La loi n'a pas élé volée, le ministre des travaux public, me fit demander qu'il fut mis à sa disposition la somme d'un million qui serait payé en deux foix. La loi n'a pas élé volée, le ministre des travaux public, me fit demander qu'il fut mis à sa disposition la somme d'un million qui serait payé en deux foix. La loi n'a pas élé volée, le ministre des travaux public, me fit demander qu'il fut mis à sa disposition la somme d'un million qui serait payé en deux foix. La loi n'a pas élé volée, le ministre des travaux public, me fit demander qu'il fut mis à sa disposition la somme d'un million qui serait payé en deux foix. La loi n'a pas élé volée, le ministre des travaux public, me fit demander d'il fut mis à sa disposition la somme d'un million qui serait payé en deux foix et aux publics ne recut que 375.000 francs, qu'il uit ont été reuns par un merinédiaire accepte par nous, mais indi-

L'audience est levée à cinq heures 10.

Toute la dernière partie de l'audience offre un intérêt apital. M. Charles de Lesseps, finalement n'a pas voulu le laisser circonvenir et son expression si juste : « Comple au coin d'un bois », restera.

Tout le monde, membres de la Cour, avocats, journatistes, public se retirent vivement impressionnés et commentant vivement ce grave incident, qui fait enfiu la lumière éclatante sur le cas de M. Baïhaut. Qu'on juge mainenant des autres.

Le président a semblé du commencement à la fin vou-loir faire la lumière. Par contre, le ministère public paraissait vouloir arrêter l'inculpé dans cette voie dancertuse pour nos gouvernants et leurs fidèles opporturistes.

M. Barboux, lui-mème moutrait quelque effroi, quelque Nistes.

M. Barboux lui-même montrait quelque effroi, quelque
pprehension pour son client, sans doute de le voir
engager dans de semblables divulgations.

Impression d'audience

Paris, to janvier. — Rien ne peut décidément donner une idée de l'impression produite par l'aveu de M. de Lesseps concernant M. Baidanut, c'est, du reste, ce qu'a compris le président lorsque après avoir voulu continuer à interroger le prévenu, il s'est aperçu que le sentiment géneral dans l'assistance était pour le reivoi à demain. Désormais, le débat ne saurait, dit-on, être circons-crit.

CRISE ET PANAMA

Voici les appréciations des principaux journaux e Paris sur la crise et les scandales du Panama. Des Débats :

« En se portant candidat, M. Floquet a été illé; il a cédé sans doute à des suggestion e En se portant candidal, M. Floquet a été mal conseilié; it a cédé sans doute à des suggestion facheuses. Le n'est has au moment ofi II vient de subir im pépilise échec que nous voutrions l'altaquer et l'insister sur griefs que tout le monde connaît; mais ce n'était pas une question de personne, c'était une question de principe qui etait engagée dans cette élection presidentielle. L'ancien président de la Chambre avait pris soin de poser lui même la question dans ces termes. Il avait érige en théorie de gouvernement les procédés les moins avoua bles. Lorsqu'après sa déposition devant la Commission d'enquête il soliteitait les suffrages de la Chambre, il lui demandait en quelque sorte, de mettre sa signature au bas de la plus étrange déclaration de principes qu'un homme politique ait jannés formulée. La Chambre ne pouvait pas, elle n'a pas voulu prendre à son compte cette doctrine si relactie. »

De la République française :

De l'Estafette :

« Que nons réserve cette fin de session du Parlement ?
La réparation du désarroi ou nous nous égarons de jour en jour, ou son irrêmédiable aggravation ?

» L'avenir est entre les mains de la Chambre. Unie, disciplinée sons l'autorité d'un président habite et fort d'une volonts résolue et respectée, la majorité républicaine se groupera autour du gouvernement; de son côté déterminé à gouvernement; de son côté déterminé à gouvernement; de son côté determine à propositéer, la majorité républicaine se l'ivera fatalement aux factieux.

**De l'Ectair :

**Distante, fractionnée, réduite en poussière, incapable de maitriser ses émotions, la majorité républicaine se livera fatalement aux factieux.

**De l'Ectair :

**Distante et c'est un sujet de chaudes alarmes pour nos ex-honorables.

**Les électeurs n'en veulent décidément plus, même pour les envoyer au Sénat.

**DUVELLES DU JOUR

Ultimatum de l'Angleterre au Maroc

Tanger, 10 janvier. — Le gouvernement britaunique a envoye un ultimatum au sultan du Maroc.

Cet ultimatum du ma sultan du Maroc.

De l'Ectair:

« Les incidents de cette première audience du procès de l'anama, la fermeté avec laquelle les débats y ont été conduits par M. le premier président Périvier, les révélations qui s'y sont produites, tout prouve que le jour de l'inexorable vérité va luire et qu'il n'y aura de mênagements pour personne. Dans ces circonstances it ne suffit pas que le personnel gouvernemental soit intact, il faut encore qu'il soit insoupçonné. »

De M. Ed. Magnier, dans l'Evenement : « Nous ne savous pas le secret que recèle dans ses ancs cette nouvelle incarnation ministérielle. » Nous voulons supposer qu'avant tout elle visera à établir dans ce pays, si vite et si profondément troublé, parx, la séparation des pouvoirs, le respect de la ti-terté et de l'autorité, la marche régulière des affaires et n trait austique!

erte et de l'autorite, la marche regulière des anaires e u troité national. » Il est impossible que la France continue à piétinen nxieuse, écuerté, dans cette anarchie funeste, tien n a plus. Tout doit reprendre et renaître à la vie normale i les petits moyens n'y suffisent pas, il faudra y em-loyer les grands. » Du Parti National : .

Du Parti National:

« Si la crise du Panama doit avoir pour conséquence in changement intérieur qui procure au futur gouverneaent plus d'autorité, nous n'aurons pas trop à regretter les émotions qui nous auront donne une intelligence plus ette de nos intéréts. Ce qui a le plus manque, depuis juelques mois, à la direction du ministère, c'est un capiaine d'armes. Un homme d'Elat doué de vigueur aurait aumpéché beaucoup d'imprudences et tracé une limite aux candales. » Du Petit Journal :

Cabinet Ribot saura-t-il dominer la situation ac tuelle et rétablir promptement le calme dans le pays Metfra-t-il un lerme à des scandales qui ont trop duré donnera-t-il sulla une complète satisfaction à l'opi uion? » Nous l'espérons. » Nous l'attendons aux résultats. »

» Nous l'attendons aux résultats. »
De M. C. Pelletan, dans la Justice:

« C'est le groupe Léon Say qui, pour le moment, recneille le fruit de la victoire; il cumule toutes les présidences. Par un contro-coup, assurément imprévu, des
derniers évènements, les hommes qui poursuivaient depuis des annees le pouvoir par la cosition du Centre et
de la Droite, semblent maintenant toucher au but.

» Est-ée un joil succès 7 l'en doute un peu.

De M. R. Goblet, dans la Petite République française:

De l'Intransigeant !

« La crise ministérielle, voulue ou encouragée par Carnol, est une étape de plus faite du côté de Yer-sailles. » De la Libre Parole:

De la Liore Farcle:

Quand on songe que toutes ces choses se sont passées en un seul jour, dans l'espace de quelques heures, presque simultanement, on éprouve non pas de l'effron ni même de l'inquiétude, mais comme une sorte d'hèbè tude, d'alurissement ; on se demande ce qui reste, ce qui subsiste, ce qui surragé, ce qui va sortir de ce chaos politique, de cette anarchie gouvernementale.

» Que va faire M. Carnot?

» Comment pourra-t-il rester? Comment s'y prendraitil pour s'en atier?

pour sen auer : »

De M. F. Magnard, dans le Figaro :

« Le nouveau cabinet aura-t-il pourra-t-il avoir la force,
unité de direction qui manquaient aux combinaisons
récédentes ?

précédentes ?

*Il est permis de l'espérer, mais difficile de le croire,

*Il est permis de l'espérer, mais difficile de le croire,

M. Bourgeois et M. Ribot, d'accord, à ce qu'il semble, sur
la solution radicale à donner aux affaires de Panana,

n'ont guère d'autres points de contact comme idees poilques.

» Nons les attendons à l'œuvre; visiblement, d'ail-eurs, Chambre, ministère et pouvoir exécutif sont aussi ésemparès que possible, et auront beaucoup de mal à se essalsir. La dissolution deviendra sans doute indispen-

Du Soleil, sous la signature de M. « Certains journaux républicains nous d cours posons la question entre la République

hous posons at question entre la requestion entre l'honharchie.

» Nous posons tout simplement la question entre l'honneteté et la mathonnételé. Il y a beaucoup d'honnétes
gens parmi républicains. Qu'ils s'unissent donc à nous
pour se déharrasser des autres.

» A la République de moutrer qu'elle peut séparer sa
canse du celle des corronpueurs et des corronpus qui l'out
conduite pendant ces dernières années. Si elle ne le peut
pas on si elle ne le veut pas, elle sera entrainée dans le
précipice avec eux. «

Do M. J. Cornély, du Gaulois :

« Tout cela est très joli, Mais il reste une objection

De M. J. Cornély, du Gaulois:

« Tout cela est très joit. Mais il reste une objection qu'il sera bien difficile a M. Ribot de détraire. On lui reproche de ne l'âcher ses collègues que lorsqu'il ne peut pas faire autrement et lorsqu'il y est force par les exigences de l'opinion on les révélations du procès.

» Il n'a donc pas l'attitude d'un homme qui se débarrasse, avec horreur, des compromissions des qu'il les connait, mais celle d'un homme qui ruse avec le public, et ne renonce à ses complicités que lorsqu'elles sont arrivées au grand jour.

» Cela manque de grandour et de netteté. »

» Cela manque de grandeur et de netteté. »

De M. Paul de Cassagnac, dans l'Autorité :

» Après Baihant c'est Floquet.

» La Chambre des députés n'a pas osé le conserver au attent présidentiel.

« On l'e adétains

nutenii presidentiel.

» Datue! Il avalt en le doux cynisme de prendre l'arent de Paman pour arroser les journalistes, ses antis.

» Personnellement, il n'en avait pas profité.

» Personnellement, il n'en avait pas profité.

» Personnellement, il n'en avait pas profité.

» Son cas est meine assez curieux.

» Il volait, non point pour lui, mais pour les autres.

» On a vu dans les journaux, dernierement. Phistoire un chien d'arrêt, dressé par son maître, à dévaliser les evantures des magasins et à lui rapporter, lantôt un araphue, tantôt un gigot.

» Le maître du chien a été condamié.

» Floquet, qui faisait le chien, devait l'étre.

L'ÉLECTION SÉNATORIALE

DE LA HALITE-SAVOIE Nous avons donné le résultat de l'élection sén

rivile qui a eu lieu dimanche dans la Haute-avoie.
Il y avait deux candidats en présence: M. Fol-Il y avait deux candidats en presence: M. Folliet, député opportuniste, qui a toujours voté pour
tous les ministères qui se sont succédé depuis qu'il
siège à la Chambre, et M. le docteur Francoz, conseiller général du canton d'Alby-sur-Chéran, qui se
présentait comme républicain, et pour lequel ont
voté tous les indépendants, les conservateurs et
aussi les radicaux. C'est ce dernier qui a été élu.
Il s'agissait de remplacer M. Chaumontell, opportuniste, décéde, qui avait été réélu au renoucellement de janyier 1861, par 558 voix sur 671
inscrits.

Le résultat de cette élection a causé une certai-

ne surprise et une vive impression à Paris dans les milieux parlementaires et politiques, et no re correspondant particulier dit à ce sujet :

correspondant particulier dit à ce sujet;

"L'élection sénatoriale de la Haute-Savoie vient fournir une seconde indication s'ajoutant à celle que nous indiquions dimanche dernier à propos de l'échec de M. Reynaud, candidat officiel à l'élection législative de la Drôme.

"Le cas actuel est considéré comme plus significatif encore, d'abord parce qu'il s'agit du suffrage restreint et ensuite parce qu'il s'agit d'un député auquel on a préfèré un simple conseiller général.

"M. Folliet est, on le sait, un opportuniste sans importance, Son rôle à la Chambre a toujours été nul. Il n'en porte pas moins le poids de défance, de suspiscion, de condamnation qui pèse sur tous les parlementaires de gauche.

"L'écart considérable des voix est aussi très commenté et c'est un sujet de chaudes alarmes pour nos ex-lonorables.

"Les électeurs n'en voulent décidément plus,

Ultimatum de l'Angleterre au Marce Tanger, 10 jauvier. — Le gouvernement britannique a avvoye un ultimatum au sultan du Marce. Cet ultimatum donne à Muley Bussan quarante-huit neures pour déclarer s'il consent à accorder une in-tenunité pour le meurire d'un protègé britannique à ranger. demnite pour le meurire d'un processe de l'anger.

Londres, 40 janvier. — La dépéche publiée, ce matin, par le Times et relative à un utitimatum au suitan du Maroc u'a pas été démentie, malgré sa gravité. On assure même qu'elle ne te sera pas.

Il faut conclure de ce silence, ou que la nouvelle est vraie, ou qu'elle n'est répandue que dans le but de tâter l'opinion publique.

l'Opinion publique.

Dans les deux cas, on voit un désir du gouvernen
anglais d'agir avec avec rigueur au Maroc.

Départ de Kotonou de M. Ballot
Kotonou, 40 janvier. — Le gouverneur M. Ballot, :
embarque sur la Fille de-Maranhao. Le roi Toffa l'a
compagné jusqu'à Kotonou.

Dans la République-Argentine Buenos-Ayres, to janvier — Cieq mille insurgés ont attaque hier les forces du gouvernement à Santa-Lucia. Ces dernières seraient au nombre de 3.000, Le combat durait encore aux dernières nonvelles 2000 insurgés s'avancent sur Cascéros dans la direction de Santa-Lucia,

Paris, 40 janvier. — Au conseil des ministres, M. de Freycinet a fait signer un décret aux termes duquel M. le général Saussier est maintenu dans la tre section du cadre de l'état-major général de l'armée, sans limité d'âge, comme ayant commandé en chef devant l'ennemi. Le drapeau rouge à Rivo de Gier

Rive de-Gier, 40 janvier. — Ce matin à 10 h., aux funé-railles d'un ouvrier métalurgiste syndiqué, le drapeau rouge a été déployé au cimetière. Des discours très vio-lents ont été ensuite prononcés par divers oraleurs. Le voyage du duc d'Orléans Le voyage du due d'Orléans

La dernière lettre reçue de M. le due d'Orléans était
datée du 10 décembre 1862, à 28 milles ouest de Harrar.
La région où se frouvent an ce moment M. le due d'Orléans est complètement nexplorée et aucun européen ny
avait encore pénétré. Après avoir dressé la carte du pays
absolument neuf qui s'étend entre Harrar et Mill-Nill, M.
le due d'Orléans comptait se rapprocher de la côte et du
port de Bebers. C'est là qu'il trouvera des nouvelles de
France.

Un discours de Mgr d'Hulst